

**BEPC**  
**ZONE : II**


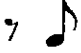
**SESSION 2019**  
**Durée : 1 h 30**

**EDUCATION MUSICALE**

*Cette épreuve comporte deux (02) pages numérotées 1/2 et 2/2.  
(Le candidat traite le sujet sur sa copie de composition)*

**I SOLFÈGE**

1/ Complète le tableau ci-dessous :

Signes musicaux	Nom	Durée
	Demi-soupir croche	
		
		
	Quatre doubles croches	

2/ Réponds par vrai ou faux :

- a) Ré mineur a à son armure un Si  $\flat$  ;
- b) La sensible de Ré mineur est Do  $\sharp$  ;
- c) La gamme de Mi mineur harmonique comporte une seule altération.

3/ Soit la mélodie ci-dessous :



Après avoir analysée la mélodie ci-dessus

- a) Relève sa tonalité;
- b) Ecris la structure de la gamme issue de cette tonalité.

**II. AUDITION**

1/ Complète les phrases suivantes avec ces mots : Zaouli, Gueglou, Masque, Nyenongbaé-gla.

- a) Le ..... est un masque Gouro.
- b) Chez les Dan, il y a un masque appelé le .....
- c) Chez les Wê, les femmes ont un masque appelé .....
- d) Le Zamblé est aussi un ..... Gouro.

2/ Relie chaque fête de génération au peuple d'origine :

- |         |             |
|---------|-------------|
| Fokwé • | • Sénoufo   |
| Low •   | • Akyé      |
| Porro • | • Ebrié     |
|         | • Adioukrou |

### III. CHANT

Dans le cadre de la sensibilisation contre l'utilisation des mines antipersonnel organisé par la Croix Rouge locale, un prix du meilleur commentaire de chant est proposé.  
Intéressé par ce prix, tu t'exerces à l'aide de cette partition :

## LES MINES ANTIPERSONNEL

*Paroles et Composition: KONE André.*

Non non à la guer-re... Non non à la guer-re... les min-nes an-ti per-son- nel

6  
dé- trui - sent dé - trui... sent... les mi-nes an-ti per-son nel...

10  
ren - dent es-tro- piés... les mi-nes an-ti per-son- nel...

14  
don-nent la mort. Non non à la guer-re... Non non à la guer - re.

- 1/ Relève la tonalité de la partition.
- 2/ Définis l'expression évoquée à la 5<sup>ème</sup> mesure de la partition.
- 3/ En te référant au texte de la chanson, donne les méfaits de l'utilisation des mines antipersonnel.